

que l'on considère comme impôts plutôt que comme subventions en remplacement d'impôts.

LA GARE UNION D'OTTAWA

Question n° 1517—L'hon. M. Bell:

1. A quelle date s'attend-on que la nouvelle gare de chemin de fer de la capitale nationale entrera régulièrement en opération?

2. Quand doit-on enlever les rails qui conduisent maintenant à la gare centrale d'Ottawa?

3. Quels projets entretient-on actuellement au sujet de la présente gare centrale, et quand se propose-t-on d'y donner suite?

4. Quels projets entretient-on au sujet de l'utilisation du droit de passage ferroviaire à la gare centrale actuelle, et quand songe-t-on à entreprendre et à terminer ces travaux?

M. J. B. Stewart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): 1. On s'attend que la nouvelle gare de chemin de fer à Hurdman entre régulièrement en service en juillet 1966.

2. On s'attend à enlever les rails qui conduisent maintenant à la gare centrale d'Ottawa au cours de la première semaine d'août 1966.

3. La Commission a l'intention de démolir la présente gare centrale dans un avenir rapproché, mais la date précise n'a pas encore été fixée.

4. On se servira du droit de passage ferroviaire à la gare centrale actuelle comme route pour la nouvelle promenade de la Commission de la capitale nationale se reliant à la promenade Colonel By à la rue Main.

LES DÉPENSES À L'AIDE EXTÉRIEURE

Question n° 1542—M. Crouse:

1. Combien les ministères du gouvernement dépensent-ils globalement chaque année au titre de l'aide extérieure?

2. Quels sont pour chaque année les pays auxquels on fournit de l'aide?

3. Pour chaque pays et chaque année, quelle quantité de services est fournie, en produits, en argent et en services?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. L'aide extérieure fournie par le gouvernement du Canada varie chaque année. En l'année financière 1965-1966, \$223,100,000 ont été affectés à cette fin, sans compter l'aide militaire. Au cours de l'année 1966-1967, cette somme sera portée à environ \$300,000,000.

2. Voir au n° 3 ci-dessous.

3. Les subventions et les contributions aux institutions de l'ONU et à d'autres institutions multilatérales se sont élevées à \$31,600,000 au cours de l'année 1965-1966. Le reste du montant a servi à procurer des biens et services canadiens aux pays en voie de développement et se répartit comme il suit:

Asie du Sud et du Sud-Est	Assistance économique et technique (en millions de dollars)
Inde	32.0
Pakistan	20.0

Malaisie	3.0
Ceylan	2.5
Autres, y compris Vietnam, Laos, Cambodge, Thaïlande	3.5
Afrique	
Nigéria	6.5
Ghana	2.0
Afrique orientale	5.0
États francophones	7.5
Autres pays africains	1.5
Antilles	
Jamaïque	3.0
Trinité et Tobago	3.0
Guyane britannique	1.5
Barbade, Honduras britannique, Îles du Vent et Sous le Vent	2.5
Amérique latine	10.0
Programme de bourses de spécialisation du Commonwealth	1.2
Frais divers	2.5

Total 107.2

Aide alimentaire (en millions de dollars)

Inde	25.0
Pakistan	4.0
Ceylan	2.0
Birmanie	.4
République Dominicaine	.3
Programmes alimentaires de l'ONU	3.3

Total 35.0

Crédits à l'exportation (en millions de dollars)

Pakistan	30.0
Mexique	9.9
Argentine	.3
Taïwan	5.0

Total 49.3

L'AMÉNAGEMENT D'UN QUAI EN EAU PROFONDE À L'ÎLE SAINT-VINCENT

Question n° 1550—M. Douglas:

1. Le gouvernement canadien a-t-il aménagé ou contribué à aménager un port de toute marée à l'île Saint-Vincent?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien l'entreprise a-t-elle coûté au gouvernement canadien?

3. Le port et les installations qu'il comporte ont-ils été remis au gouvernement de Saint-Vincent?

4. Dans le cas de la négative, à qui la garde du port et de ses installations a-t-elle été confiée?

5. Quelque entente est-elle intervenue entre le gouvernement canadien et le gouvernement de Saint-Vincent au sujet de la future utilisation du port et de ses installations?

6. Dans le cas de l'affirmative, quelles sont les conditions de ladite entente?